
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Pierre-Adam-François Goeury.

MESSIEURS,

Le sieur Goeury est né à Paris, le 25 janvier 1807; le 24 mars 1833 il a contracté mariage à Virton, avec une belge, qui l'a rendu père de plusieurs enfants nés en Belgique; et depuis l'époque de ce mariage il habite Virton, où il exerce la profession d'horloger.

La fortune immobilière qu'il possède et son industrie lui procurent les moyens de pourvoir à sa subsistance; il est signalé favorablement sous le rapport de la moralité publique et privée, et les autorités estiment que rien ne s'oppose à ce que sa demande soit accueillie.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
